



1^{MA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2025
30 È 31 DI GHJINNAGHJU

1^{ère} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025
30 ET 31 JANVIER

N° 2025/E1/003

**Question orale déposée par Mme Marie-Claude BRANCA
au nom du groupe « Core in FRONTE »**

OBJET : A ripressione pulitica : Fin'à quandu?

Le 14 janvier dernier, le 1^{er} Ministre, François Bayrou, affirmait, lors de son discours de politique générale, sa volonté de voir la réforme constitutionnelle pour la Corse aboutir avant la fin de l'année 2025.

L'avenir proche nous dira si ce calendrier est envisageable ou pas, au regard de l'instabilité politique qui règne en France.

Si l'avenir institutionnel de la Corse est hypothétique, il y a par contre une réalité qui s'affirme avec force, pour les Gouvernements successifs, à savoir celle de la répression.

Vendredi 31 janvier, le ministre de la justice, Gérald Darmanin, se rendra au palais de justice de Bastia. Il a été un interlocuteur majeur du processus de Beauvau, en tant que ministre de l'Intérieur.

Il y a près d'un an, le 27 mars 2024, Stéphane Ori était interpellé à Bastia par la SDAT.

Il est actuellement incarcéré à Paris, sur la seule découverte d'une arme, qui permet de légitimer, une fois de plus, une mise en examen sous le prétexte fourre-tout habituel "d'association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste".

Par ailleurs, la question du FIJAIT, pour les anciens prisonniers politiques, est toujours d'actualité. Une nouvelle procédure a d'ailleurs encore été ouverte récemment contre un cadre de notre mouvement.

La répression contre la jeunesse corse, dans le cadre des manifestations populaires suite à l'assassinat d'Yvan Colonna, se poursuit.

La question des amendes contre les anciens prisonniers politiques et du fichier FINIADA ne sont, elles aussi, toujours pas réglées.

Malgré des engagements répétés, depuis 2022, l'Etat français continue et assume sa politique répressive.

La question nationale corse est politique et la situation des prisonniers fait partie de la recherche d'une véritable solution.

M. le Président du Conseil exécutif, vous avez rencontré, récemment, à Paris un membre du Gouvernement pour évoquer la poursuite du processus politique en Corse.

De quelle manière comptez-vous aussi, avec nous, réclamer à l'Etat français la fin de la répression en Corse ?

À ringrazià vi.